on s'abonne A SAUMUR,

Au bureau du Journal

et chez tous les libraires.

La MAISO

e Fa

ou en envoyant un mandat

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. , 10 c. Réclames. — 75

RESERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions requestet même payées, sauf restitution dans ce dernier cus; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiques dolvent être reinis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déponds no

Om s'abonne

A L'AGENCE HAVAS

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis comtraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

23 Mai 1882.

BULLETIN

La République de la morale indépendanie a pour le contrôle une aversion qui ténoigne suffisamment du mauvais état de sa

Aulant ses partisans se montrent empressés à susciter contre leurs adversaires la iffamation et la calomnie, autant ils éprouvent de répugnance à répondre aux accusations dont ils sont eux-mêmes l'objet.

Naguère, ils ont traduit un vaillant général à la barre d'une commission d'enquête; sujourd'hui, ils réclament contre l'honorable M. Caillaux des poursuites ridicules, et vieur più ils mènent grand tapage à propos d'un enctions prétendu cumul dont Mr l'évêque d'Angers lable sur auxait été le hénéficiaire aurait été le bénéficiaire.

Mais, en revanche, ils ont jeté un voile discret sur certaines disparitions de papiers lu ministère de la guerre, sur les irrégulal'étrage rilés financières du ministre Magnin, sur les res million scandaleux gaspillages du gouvernement de la Défense nationale.

Après avoir édifié leur fortune au milieu des désastres de la patrie, les hommes du gouvernement de la Défense nationale se ont toujours obstinés à ne point rendre leurs comptes; et samedi, à la Chambre, 381 voix républicaines ont sanctionné définilivement, sans discussion, le budget de 1870, où se trouvent inscrits 265 millions de dépenses dont on n'a jamais pu justifier

C'est pourquoi la République française faisait entendre dimanche ce chant de triom-

C'élait hier que le gouvernement de la Défense Dalionale allait être sommé de rendre des comptes à la face du pays. L'ordre du jour de la séance ap-polait la discussion du projet de loi portant règle-ment définitif du budget de l'exercice 1870. C'est acelle occasion que l'homme dont le nom a per-tonnilé avec le plus d'éclat la guerre opiniatre

contre les envahisseurs de la patrie allait enfin être convaincu de la dernière des infamies. En face de l'ennemi, au milieu des plus sombres périls. M. Gambetta n'avait usé de sa dictature que pour s'enrichir lui et ses complices. Mais cette fois on le tenait, on ne le lâcherait pas. On allait le montrer la main dans le sac, pillant la France, la France blessée et assassinée. Ça devait être un specta cle à faire frémir la conscience de toutes les générations

» M. Baïhaut a résumé son rapport à la tribune. M. le président Brisson a donné lecture du règlement de comptes. La Chambre en a voté successiment tous les articles, et pas un des accusateurs n'a pris la parole pour dénoncer ce crime de lèse-

Que ne possédons-nous un Capitole? ojoute l'Union. La République française nous proposerait d'y monter avec elle, au risque de s'y rencontrer avec MM. de Freycinet et Ferry.

Nous sourions doucement à l'enthousiasme de la feuille opportuniste.

Eh quoi les républicains ne se jugent pas suffisamment accusés !

Depuis onze ans, retentit contre eux la redoutable accusation; depuis onze ans, dans le Parlement, dans la presse, dans le pays, on demande compte de ces 265 millions; depuis onze ans on se pose cette interrogation: Comment ces hommes qui, au moment de la guerre, étaient pauvres, ont-ils pu se trouver riches à l'heure de la paix?

Qu'attendent-ils donc pour présenter leur défense? Avaient-ils besoin, samedi, d'y être provoques par un membre de la droite? Et la presse conservatrice avait-elle besoin, elle, d'instruire de nouveau un procès qui à ses yeux est depuis longtemps jugé?

On ne cesse de vanter à la France les merveilleuses beautés de la morale indépendante destinée à remplacer dans les écoles officielles la morale religieuse. Les républicains nous la montrent à l'œuvre, cette morale, et nous pouvons juger que sa pudeur intelligente redoute les investigations parlementaires non moins que les recherches indiscrètes des tribunaux.

Morale des louches emprunts et des enrichissements spontanés, morale douce, aimable, tolérante et lucrative, tu es vraiment digne d'être chantée par les hommes qui ont substitué le culte du veau d'or au culte de Dieu.

Béni soit le jour où les pompes locomobiles de la République sont ellées te chercher dans tes demeures souterraines pour te répandre sur la France ! Tu as tes pontifés, tes chantres, tes adorateurs, mais, hélas! il te manque, aujourd'hui encore, des martyrs, car les bagnes eux-mêmes ne veulent plus de tes héros.

LE RETABLISSEMENT DE LA COMMUNE.

Les républicains sont actuellement dans un triste état.

Nous voulons parler des républicains qui, de près ou de loin, touchent au gouvernement.

Tous les jours, la radicaille leur demande quelque chose de plus.

Et, comme ils ont tout promis, il leur est bien difficile de refuser.

Voyez le cabinet Freycinet qui a conse nti au rétablissement de la mairie centrale de

Pas moyen de s'entendre sur les conditions de ce rétablissement.

Il est évident qu'il va résulter de cette sottise une crise gouvernementale.

Le grand libéral qu'on appelle Gambetta déclare, dans la République française, que la mairie centrale va bouleverser toute l'organisation de la capitale, et qu'on n'a encore entrevu que la vingtième partie des conséquences, même immédiates, d'une pareille

L'administration Freycinet ne croyait accorder qu'une enseigne, qu'un simple mot; et la chose prend des proportions aussi effrayantes qu'imprévues.

Il n'y a plus à en douter, c'est le rétablissement de la Commune qu'on discute.

Ce sera la mairie qui sera la réalité; la préfecture de la Seine et la préfecture de police ne seront plus que des ombres.

Le citoyen Camescasse, qui est peut-être le plus intelligent des personnages qui nous gouvernent, considère l'innovation comme tellement dangereuse qu'il sollicite le redoublement des pouvoirs de la préfecture de police.

Ce-républicain pense évidemment que la mairie de Paris sera un foyer de conspiration perpétuelle contre les républicains qui gouvernent, et il pense juste.

M. Gambetta aussi, grâce à ses instincts autoritaires, voit le danger.

L'honorable M. Grévy, lui-même, craignant d'être obligé de répondre à des vœux qui lui font peur, intrigue auprès de son conseil des ministres pour qu'il défende au Président de la République de se compromettre dans le banquet communal du 13

Il n'y a pas à dire, le cabinet Freycinet s'est mis une méchante affaire sur les bras, et, d'autre part, la Chambre, si elle repousse le rétablissement de la Commune, commettra un acte reactionnaire au premier chef.

DEPECHES DE L'Agence Havas.

Le Caire, 21 mai.

On assure que les conditions posées par les consuls seront la retraite du ministère actuel et l'exil d'Arabi, ainsi que tous les autres chefs du mouvement.

Alexandrie, 21 mai.

L'escadre arrivée à Alexandrie est ainsi

Navires français. — Le La Galissonnière, portant le pavillon de l'amiral Conrad, le Forbin et l'Aspic.

Navires anglais. - L'Invincible, ayant à son bord l'amiral Seymour, le Falcon, le Bittern et la Coquette.

L'escadre anglaise qui se trouve actuellement dans la baie de Souda est formée des cuirasses l'Alexandra, l'Inflexible, le Temeraire, le Monarch, le Superb, de la corvette la Bacchante et de l'aviso l'Iris.

Les canonnières françaises, qui ont été envoyées à Port-Said, ont simplement traversé le canal de Suez, et jusqu'à présent aucune mesure de défense ne semble avoir été prise dans le canal.

Feuilleton de l'Éche Saumurois.

ONGÉ DU CAPITAI

Par Édouard GRIMBLOT.

L'EDEN DU KAER.

Depuis buit jours, Carmen descendait dès l'aube (Suite.) jusqu'au premier carrefour de la route praticable aux chevaux et aux voitures que Deris avait taillée dans le roc du Kaër, et qui permettait d'arriver jusqu'à l'immense escalier de marbre décoré de baldatrades sculptées en arabesques conduisant au Portique de sa maison moresque.

C'est que, depois buit jours, la jeune fille attendait son père et son frère.

Catmen n'avait d'amours en ce monde que ce père et ce frère.

Jusqu'ici, les plus brillants officiers français de la province avaient vainement poussé jusqu'au Laër leurs fantasias; vainement aussi les plus riches propriétaires avaient entretenu le senor Rusicada de leur opulence qu'ils mettraient volonliers, avec leurs persones et leurs noms, aux pieds

de la belle senorita, Carmen avait éconduit tous les soupirants, et son père s'était bien gardé d'essayer de la rendre moins cruelle.

Il n'avait déjà pu empêcher son fils de reigindre les drapeaux de la France, et ne voulait pas même songer que sa fille le quitterait à son tour pour suivre un époux.

Depuis dix ans, sa plus longue absence de l'Eden avait été de quelques jours à peine. Elle était nécessitée par la lettre d'Assaverte, alors détenu à Oran, et l'obligation de le faire évader de sa prison, évasion que Deris avait organisée à prix d'or. Pourquoi Deris si prévoyant, si cauteleux et surtout si peu scrupuleux sur le choix des moyens, avait-il laissé vivre et même sauvé de l'échafaud ce complice, ce témoin dangereux de ses deux crimes? C'est qu'un jour Assaverte avait abattu d'un coup de feu une jeune panthère qui se ramassait pour bondir sur Carmen endormie.

Il avait fallu la révolte et l'agression inattendues. du Ghetto pour que Deris oubliat le service rendu à sa fille, pour ne se rappeler que les dangers que pouvait lui faire courir le complice.

Et cependant Carmen était seule au Kaer avec ses serviteurs depuis environ un mois.

La nouvelle de la condamnation de José était venue bouleverser l'Eden, d'ordinaire calme et heureux comme s'il n'eût abrité que des anges.

C'était le premier malheur qui frappait Deris.

Le charme étrange qui l'avait protégé et aidé iusque-là dans ses plus noirs desseins était-il rompu, et Dieu se réservait-il de le frapper à travers la poitrine de ses enfants? Il trembla !

Carmen lui rendit son énergie : - Père, avait-elle dit, allons arracher José à sa prison... mon pauvre frère au bagne!

- Oui, ma fille, j'irai, mais seul! répondit Deris. Tu reverras ton frère, je te le jure; mais avant d'employer pour le sauver des moyens qui, peut-être, nous obligeraient à quitter ce pays, j'userai de l'influence que je puis avoir pour obtenir sa grâce! Si on me refuse, nous agirons.

Il partit. Le général qui commandait à Oran ne pouvait rien et l'adressa au gouverneur à Alger.

Deris avait une certaine répugnance à rentrer dans cette ville, mais le salut de José en triompha.

Il se fit accompagner d'Assaverte, sur lequel il croyait pouvoir compter. Il emmenait en outre les deux Sahariens que nous avons vus avec lui à Alger pour être prêt à tout évenement et préparer l'évasion de son fils, si ses démarches restaient infructueuses.

A son arrivée, il descendit dans un hôtel en vue, mais se mit immédiatement, par l'entremise d'Assaverte, en relations secrètes avec un juif qu'il avait récompensé jadis de quelques services en lui faisant don d'une maison et d'un jardin, situés au plus épais des ruelles du Ghetto.

Cette maison isolée pouvait lui être très-utile pour cacher momentanément José.

Quant au juif, dont les Kabyles avaient coupé la langue dans un jour de gaieté, c'était pour Deris un instrument utile et sûr. -15 kK at altoquate and

L'autorisation de translation donnée par le gouverneur général et la promesse d'une grâce prochaine en saveur de José avaient modifié les plans de Deris, mais on a vu que les Arabes, le juif et la maison lui avaient servi pour autre chose.

Cependant le temps s'écoulait et Carmen ne recevait aucune nouvelle de son père et de son

Vainement elle avait envoyé plusieurs messagers à Oran. On avait bien reçu à la place, par un spahi de la correspondance, l'avis qu'une escorte conduisant un prisonnier allait arriver, mais aucune nouvelle n'était venue depuis ni de l'escorte ni du senor Rusicada.

Ce jour-là, Carmen était plus inquiète encore.

Une agitation vague, mais cependant appréciable, régnait dans le pays. La nouvelle était venue le matin même que des détachements des garnisons de Tlemcen et d'Oran étaient partis en toute hâte pour Géryville, et quelques pillards des tribus environnantes, les Douairs et les Melads, avaient profité de la circonstance pour voler des bestiaux jusque dans les parcs d'Aïn-Temouchen, ce bourg devant lequel un officier français arrête tout un

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance d'hier lundi. - L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi relatif à l'enseignement secondaire privé. (Proposition Marcou. Garanties de capacité à exiger des directeurs.)

Msr Freppel combat les conclusions du rapport de M. Compayre: c'est de l'arbitraire que d'imposer un diplôme tout au moins inutile à des chefs d'institution.

Ce qu'il faut examiner, ce sont les fruits de leur enseignement. A-t-on songé, dit l'éloquent prelat, au nombre des candidats que font recevoir aux divers examens ces chefs d'institution qu'on veut atteindre?

Evidemment non, on n'a pas osé, et c'est justement perce qu'on sait que cette épreuve serait concluante contre le projet qu'on s'efforce de frapper les institutions

Mer Freppel fait, aux applaudissements répétés de la droite, justice de cet argument que le projet de loi a pour but d'élever le niveau des études.

Il indique avec une grande hauteur quels sont les vrais moyens d'élever ce niveau.

Dans un magnifique mouvement oratoire, Mer l'évêque d'Angers fait le tableau de la société moderne, rend hommage a ce qu'elle a de bon et trace à grandes lignes les fructueuses réformes qu'elle a déjà accomplies.

Mer Freppel termine en démontrant que l'Eglise n'est pas, comme on le dit, irréconciliable; elle veut le progrès, elle veut la

En descendant de la tribune, Mer Freppel est salué de trois salves d'applaudisse-

M. Compayre prend après lui la parole et parle au milieu du bruit pendant une heure et cherche à défendre son rapport.

C'est un tâche au-dessus de ses forces, de l'avis de tout le monde.

La suite de la discussion est remise à de-

Chronique générale.

Nous donnons d'après le Journal officiel le texte du discours qu'a prononcé samedi S. Em. le cardinal Lavigerie en recevant les insignes de sa nouvelle dignité. Nous y joignons la réponse du Président de la République.

Le cardinal s'est exprimé en ces termes :

« Monsieur le Président.

En recommandant le Métropolitain de l'Algérie et de tant d'autres missions lointaines au choix du grand Léon XIII, vous avez, dans mon humble personne, témoigné votre bienveillance à cette nombreuse portion du clergé français, qui se dévoue, au dehors, au service de l'Eglise et de la Pa-

» Daignez me permettre d'en exprimer à Sa Sainteté, de qui je reçois aujourd'hui par vos mains les insignes d'une dignité si haute, et de vous exprimer, Monsieur le Président, ma respectueuse gratitude.

» Si je pouvais faire ici abstraction de

goum ennemi en braquant sur ses remparts de

terre des trains de charrue, que les Arabes prirent

Les incursions des maraudeurs n'avaient même

Aussi les gémissements et les conseils ne man-

- Ah! Dif'-Allah! ne descendez pas, maftresse.

les Kelps (chiens) font la razzia et les Chabirs

(éperons) sont teints de sang, disaient les bonnes

femmes des gourbis environnants avec un flux de

paroles et un luxe de métaphore qu'une pipelette

de nos faubourgs eut enviés. Ils ont bu tout le lait

de Mervem (nom arabe de Marie), volé les poules

de Yanina et les chevaux de Naïl. C'est le jour de

la Khriana et des « Enfants du péché ». Remontez,

maîtresse, vos yeux de grezhala (gazelle) et voire

slougui (grand et fort lévrier du Sahara) ne vous

moyen d'existence, ont diverses expressions pour

qualifier les razzias qu'ils tentent contre les tribus

avec lesquelles ils sont en guerre intermittente et

les colons contre lesquels ils demeurent en hosti-

Il y a d'abord la Tekha, réputée noble et glo-

rieuse entre toutes. Dans la tékha , le premier

souci est de tuer. Le pillage ne vient qu'en second

Les Arabes nomades, dont le vol est le premier

protégeront pas contre leurs atteintes.

quaient-ils point sur le passage de Carmen.

pour des canons.

lité permanente.

pas respecté le Kaër.

moi-même, j'oserais dire que ce hienfait ne saurait s'adresser à des serviteurs plus dévoués ni plus fidèles.

» Disperses sur tous les points du monde et jusqu'au fond des contrées les plus barbares, le clergé des missions françaises garde partout à la France un ardent amour. En la quittant, il renonce à tout ici-bas : au sol natal, aux affections des siens, à la vie même, car il en fait par avance le sacrifice; mais il conserve pieusement, comme un dernier et plus cher trésor, avec le culte de Dieu, le culte de la Patrie!

» Chargé de perpétuer ses traditions les plus pures, sa charité, sa foi, ses inspirations généreuses, il compte parmi ses jours les plus fortunés ceux où, en servant la Religion et l'humanité, il peut honorer et servir son nom. Etranger aux divisions de la politique humaine, il se serre autour du drapeau de la France, qui protège dans le monde entier, par un privilège six fois séculaire, sa croix et ses autels. Il demande chaque jour, pour elle, tout ce qui rend les peuples grands et respectés: au dehors, la conservation d'une influence presque toujours liée à la conservation de sa foi; au dedans, l'union et la paix que peut seule donner, au milieu de tant de passions diverses, une liberté vraiment respectueuse de tous les droits, de ceux des humbles, des pauvres, des enfants, comme de ceux des puissants et des forts. Il se réjouit, dans les jours heureux, de ses succès et de ses gloires: il tremble, dans les mauvais jours, des périls qui la menacent. Il annonce à tous ses bienfaits. Il voile, aux yeux des jaloux, ses erreurs ou ses fautes, comme un fils pieux voile, en pleurant, les erreurs ou les fautes d'une mère. Il meurt, en lui envoyant ses derniers vœux et en gardant l'invincible espérance qu'elle restera, malgré toul, comme la nomment encore autour

et de la justice t » Tels sont, monsieur le Président, les sentiments des évêques, des prêtres de nos missions françaises. J'ose vous en porter aujourd'hui l'expression comme un hommage rendu à la patrie par leur piété filiale et leur reconnaissance.

de lui tant de peuples divers, la grande nation, c'est-à-dire la nation choisie par Dieu

pour faire triompher dans le monde les

grandes causes de l'humanité, de la vérité

» Je voudrais pouvoir, en retour, étendre sur eux le manteau d'honneur qui vient de me couvrir. Ils l'ont mérité mieux que moi. Plusieurs, qui m'étaient plus chers puisqu'ils étaient mes fils, l'ont teint par avance, dans les profondeurs de notre Afrique', avec la pourpre de leur sang.

» Que la bienveillance dont je viens de recevoir la marque solennelle reste du moins assurée à un si héroïque et si patriotique ministère, et puisque la France n'a nulle part de fils plus fidèles, qu'elle daigne, comme elle l'a fait jusqu'ici à tous les jours de son histoire, répondre à leur dévouement par la continuation de ses bien-

Le Président de la République a répon-

La Khotefa marche après. Là on a pour princi-

pal objectif les troupeaux. Si les propriétaires

veulent les défendre, on les égorge. La khotefa a

El terbigue ou la khriana sont le vol et la

maraude proprement dits. Ceux qui l'accomplissent

la nuit avec une adresse dont rien ne saurait

donner une idée sont des voleurs de profession.

Mais ils n'en sont pas moins honorés dans leurs

tribus. On ne glorifie pas leurs exploits avec

autant de solennité que ceux des héros de la

Tekha ou de la Khotefa, mais leurs vols sont ce-

« Un tel est un brave, disent les sentencieux

En d'autres temps, Carmen se sût apitoyée sur

les malheurs qu'on lui signalait et eût promis que

justice serait faite des maraudeurs. Anjourd'hui,

elle répondait à peine aux bonnes semmes par un

hochement de tête et continuait sa route, préoccu-

pée, laissant pendre sa blanche main que léchait

de temps à autre son grand lévrier fauve, au front

large, aux oreilles courtes, à la croupe musculeuse,

qui levait vers elle son long museau effilé et

semblait vouloir lire dans ses yeux le sujet de son

Et vieilles femmes et jeunes filles rentraient dans

dans leurs cases de verdure en murmurant sur un

rythme lugubre le couplet des neddabate (sorte de

pendant matière à éloges et à félicitations :

talebs, il vole l'ennemi l »

inquiétude.

lieu en plein jour.

« Monsieur le Cardinal,

» La peinture si touchante que vous venez de faire des prêtres attachés aux missions lointaines, qui abandonnent famille et patrie pour porter dans le monde entier, au péril et souvent au prix de leur vie, avec leur ministère religieux, le nom et l'amour de la France, montre éloquemment de quel esprit de sagesse et de justice le Saint-Père s'est inspiré en élevant au plus haut rang de l'épiscopat l'éminent prélat qui personnifie en quelque sorte ces vaillantes missions et qui les représente si dignement. Aussi ai-je été heureux, monsieur le Cardinal, de vous présenter au choix du Souverain-Pontise, et je me sélicite aujourd'hui d'avoir à vous remettre cet insigne d'une dignité qui est le juste prix des mérites et des vertus qui vous décorent, ainsi que des précieux services que vous rendez à votre pays. »

Le Journal officiel publie ensuite en latin le discours prononcé par l'ablégat chargé par le Souveroin-Pontife d'apporter les insignes de la haute dignité ecclésiastique qui ont été remis à l'archevêque d'Alger.

Le Président lui a répondu :

« Je vous remercie, monsieur l'ablégat, d'avoir exposé si excellemment les titres du digne prélat que, sur notre présentation, le Saint-Père a daigné élever à la dignité du cardinalat.

» Je vous remercie aussi des sentiments que vous témoignez pour la France.

» Soyez le bienvenu dans ce pays que vous aimez et qui sera heureux de vous offrir, en retour de votre sympathie, la plus cordiale hospitalité. »

A propos de la cérémonie dont nous venons de parler, voici ce que dit Paris-

« Le programme a été suivi de point en point, messe comprise, comme on le verra

» Mais M. le Président de la République s'est dispensé d'assister à l'office.

» Il paraît que l'annonce de cette messe, dont le rétablissement dans le cérémonial de la journée avait été demandé par Me Lavigerie, a grandement ému les ministres réunis en conseil.

» Ils auraient voulu une messe clandes-

Fel est leur courage.

» Cette messe, qu'ils auraient fort souhaité de cacher dans les cryptes du palais, s'étant trouvée éventée, ces esprits forts, dans leur ridicule faiblesse, ont décidé que le Président de la République n'y assisterait pas, ni aucun des ministres, et la messe basse a été célébrée par le Père Charmetan, en présence de M Grévy, de M Wilson et de quelques autres femmes de fonctionnaires ou d'invités, que le général Pittié accueillait avec sa bonne grâce accoulumée.

» Cette grande affaire expédiée, on a procédé à la partie laïque de la cérémonie.

» C'est une honte que cette messe secrète. une honte de plus pour les gens qui nous gouvernent et une injure gratuite à l'adresse

pleureuses employées aux funérailles) :

La tente est vide.

Où est-il? Son cheval est venu; lui n'est pas venu.

Son sabre est venu; lui n'est pas venu.

La peur est dans le goum.

Ses éperons sont là ; lui n'est pas là.

Où est-il?

La tente est vide,

de trente-six millions de Français Callagi

» Ce qui se pardonne le moins en Prance c'est la lâcheté.

» Nos gouvernants l'ont oublié cette foi et ce n'est pas la première.

Nous devons dire que le Gaulois signal Nous devotes and les assistants, M. Grey M. de Freycinet, Jules Ferry et Humber

Nous pensons que tout bon républication serait Nous pensons que la la republicani jugero qu'une interpellation serait nécessain pour savoir si M. le Président de la Républicani de la Ré que et ses ministres ont assisté oui ou non

M. Jules Ferry, le plus grand febricant de la République ait poseda putent circulaires que la République ait possédi encombrait avant-hier le Journal officiel

Cette circulaire est adressée aux recleun. pauvres recleurs!

Il s'agit du recrutement des instituteun pord par Il paraît que les écoles normales ne donne plé au pas; cela inquiète M. le ministre, et il pencé trouvé un bon moyen de remplir ses école désertes. C'est bien simple, jugez-en: Nos re manquons d'instituteurs; pourquoi? San pui à doute parce que les concours sont le ment difficiles; donc, abaissons le niveau (* 17.16.

Voilà ce que dit en substance la circulin constate du ministre.

Ce sont les enfants qui en pâtiront ; ma Les l du moment qu'un instituteur sait son in truction civique et sa Marseillaise sur le lu du doigt, il est déclaré non pour l'enseign ception ment.

Nous trouvons dans le Journal d'Alsan déleur noms de plusieurs des hommes qui on que Hy tués au combat du chott Tigri. Il estfâciles ibbrail répèterons-nous encore, que le Gouver et esfi-ment n'ait pas pris l'initiative de cette publi au tota En ét (Progres militaire va crés

Nous lisons dans les « Lettres d'un Spi millions tateur » du Patriote d'Angers:

« Les fêtes religiouses out décidements le prod nouvel avenir devant elles, car nos rept au Créc sentants les célèbrent en apparence avec rémun campagne. Ah I ces maudites cartes de la ressour culation, j'ai grand peur qu'elles colle meille bien cher à notre Parlement.

Ne pas oublier que c'est une feuille rési duire. blicaine opportuniste qui parle de la solt. Caise I

Le Paysan disait aussi avant-hier:

« Jeudi, 48 mai, était la fêle de le prend cension. La Chambre et le Sénat en onime Reypt fité pour se mettre en vacances du marde plus de samedi I...

» Quand il s'agit de voter quelque che lerrai de vexatoire contre les frères, les sœus, religieux, les curés, les évêques, la religi tous ces messieurs de la majorité réput caine votent comme un seul homme. une fête catholique. Oh l alors, voils est bon, voilà qui n'est pas clérical vite, à cette occasion, une tournée

pays! » Jugez donc ! depuis leur rentrée sp les vacances de Paques, le 2 mei cour seize jours, dont huit ou dix, au plus séances! Ouf! fatigués, harassés, esqu tés, rompus! Braves électeurs, avezeu soin de bien leur éponger la sueur

front! »

(A suivre.)

Voici le sommaire du dernier numéro

de l'Univers illustre: TEXTE: Courrier de Paris, par Gérôme. — Chronique de la semaine, par Georges Price. - Salon, par Daniel Bernard. - L'exposition internationale de Bordeaux, par Saint-Marc. — Une mine d'argent au Pérou, par Ch. F. - Théâtres, par Damon. - La grande muraille de la Chine, par Ch. F. — Courrier du Palais, par M. Guerin. — Funérailles à Singapour, par Ch. F. — Bulletin finan-cier, par Plutus. — Courrier des modes, par Mme

Iza de Cérigny.
GRAVURES: Le drame de Dublin: le Phœnix-Park. Arrivée des corps à la demeure de lord Cavendish. - Lord J. Cavendish. - M. T. Burke. -Salon de 1882: l'Ecrivain public, dessin de J. Warms, d'après son tableau. — Au bord de la rivière, gravure de M. Léveillé, d'après le tableau de M. Lerolle. - Exposition internationale de Bordeaux: vue générale du bâtiment. — Excursion dans une mine d'argent, au Pérou. — Traversée de la grande muraille de Chine. - Funérailles à Singapour. - Rebus.

Abonnements: un an, 22 fr.; six mois, 15 fr. 10;

trois mois, 6 fr. Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

ALCÈRIE et TUNISIE.

Les dépêches suivantes annoncent brillant succès remporté par nos to sous le commandement d'un brave office supérieur, le colonel Duchesne:

La colonne Duchesne a attaque, chott de Méhaïa, 800 hommes des Bentifi qui ont été battus et mis en suite. Les dissidents ont laissé 70 morts sul rain November 1985 terrain. Nous avons eu trois hommes total

Les informations officielles, reques l'autorité militaire, confirment le succession la colonne Destination de la colonne d cinq blesses. la colonne Duchesne. Cette colonne d'El-Aricha, longeait le chott de Mehalle

signalée une concentration de 300 casignales 300 fantassins, formée dans un jet de 500 fantassins, formée dans un

valiers et un ox tribus fidèles. by hostile aux 2º chasseurs, sous les or-L'escagron de Guyon, qui a été secondé du capitatue Guyon, qui a été secondé de du capitatue Guyon, qui a été secondé de du capitatus de les dissidents, qu'ils étaient déjà en pleine déroute quand l'infanterie est arrivée.

Les rebelles ont fui vers les montagnes. Les repentes our le terrain 70 cadavres. On les a leissant sur le terrais. Un les a poursuivis jusqu'à la nuit, et on a rapporté des effets et des armes de la légion étrangère des effets et des armes.

Humber

it possédi

il son in

e sur le bo

r l'enseign

feuille rem

hier:

t en onlor

du mardi

uelque che

es : sœure,

la religi

ité répub n me. Visos

rs, voile

clerical.

tournée

entrée sp

ai cours

au plus

sés, esqu a vez-ve

a sueur

SIE

noncent

os troupt

rave officia

s, 21 dais us. près c s Beni-Gu

Nous avons eu un brigadier et deux chasolevés à l'ennemi. abrical de la second blessés dont un sousleutenant.

REVUE FINANCIÈRE.

La semaine qui s'est écoulée a été signalée d'a-Is semaine qui s'est écoulee a été signalée d'ala semaine qui s'est écoulee a été signalée d'alord par une liquidation peu importante, et ensuite
lord par une liquidation peu importante, et ensuite
lord par une certaine gravité des nouvelles qui ont inlord doing une de l'Egyple, nouvelles qui ont inlore, et il lordé désagréablement le marché et ont amené un
lore, et il lordé désagréablement le marché et ont amené un
lore, et il lordé désagréablement le marché et ont amené un
lore, et il lordé désagréablement le marché et ont amené un
lore, et il lordé désagréablement le marché et ont amené un
lore, et il lordé désagréablement le marché et ont amené un
lore, et il lordé désagréablement le marché et ont amené un
lore, et il lordé désagréablement le marché et ont amené un
lore, et il lordé désagréablement le marché et ont amené un
lore, et il lordé désagréablement le marché et ont amené un
lore, et il lordé désagréablement le marché et ont amené un
lore, et il lordé désagréablement le marché et ont amené un
lore, et il lordé désagréablement le marché et ont amené un
lore, et il lordé désagréablement le marché et ont amené un
lore, et il lordé désagréablement le marché et ont amené un
lore, et il lordé désagréablement le marché et ont amené un
lore, et il lordé désagréablement le marché et ont amené un
lore, et il lore désagréablement le marché et ont amené un
lore, et il lore désagréablement le marché et ont amené un
lore, et il lore désagréablement le marché et ont amené un
lore, et il lore des autres de l'Egypte, nouvelles qui ont inlore, et il lore des autres de l'Egypte, nouvelles qui ont inlore, et il lore des autres de l'est et de

7-en: Nos rentes sentes se 30/0 de 83.90 est aujour-quoi? Sa même niveau: le 3 0/0 de 83.90 est aujour-quoi? Sa muià 83.87; l'amortissable demeure sans chanement à 84.15; le 5 0/0 perd 22 centimes à s sont tre

La Banque de France a baissé de 48 fr. à Diveau d 117.10. La panque de l'anno de la pansa de 40 Ir. a 5,537,50. Le bilan cependant est satisfaisant et la circuli constale une rentrée d'or de 10 millions et de 5

ront; no Les bénéfices ont atteint 960,000 fr. par se-

maino. Le Grédit Foncier conserve à 1,555 l'avance importante qu'il a gagnée cette huitaine. La tenue ex-ceptionnelle de cette action doit être attribuée à arcellente situation de la société et aux avantages que lui assure le traité de fusion avec la Banque l'appolhécaire.

p'après ce traité, le Crédit Foncier devient liquid'Alsgo dileur et reçoit le capital de 25 millions de la Banpe Hypothécaire, plus 25 millions représentant la estfache peration du second quart de l'action de la Banque e Goden et enfin une somme supplémentaire de 1 million,

cette pui au total 51 millions.
Cette pui En échange de ces 51 millions, le Crédit Foncier militain, va créer 50,000 actions nouvelles et les actionnaires de la Banque Hypothécaire recevront contre 4 de leurs actions 1 du Crédit Foncier ; comme elles seront entièrement libérées, elles représentent 25 s d'un Spu millions, les 26 millions restants seront employés à ibérer les 260,000 actions du Crédit Foncier.

Le porteseuille de la Banque Hypothécaire, dont cidement: le produit annuel est de plus de 1,200,000 fr., passe r nos repl au Crédit Foncier ; cette somme, ajoutée au revenu once avec de la somme versée, suffira à rémunérer les nouvelles actions.

i et vendre Ainsi que nous l'avions prévu, les difficultés qui rlemental ent déterminé la baisse des actions du Crédit de d nombret France ont aujourd'hui complètement disparu.

Grace au concours donné à la Société par les artes de a actionnaires et aux versements effectués par ces caulés del derniers, le Crédit de France est en possession des carios de la ressources nécessaires pour poursuivre dans les elles coul meilleures conditions la réalisation de son actif momentanément immobilisé.

Une reprise importante ne peut tarder à se pro-

Mentionnons la bonne tenue de la Société Frande la solle caise Financière.

Uelle valeur, qui est tombée à des cours inférieurs par suite des manœuvres d'une cabale, refêle de le prend peu à peu le niveau de ses anciens prix.

Emises à 425, les obligations du Crédit Foncier Egyptien représentent un excellent placement de plus de 61/30/0, les garanties qu'elles possèdent les mellent à l'abri de tout aléa, ayant pour gages des terrains et immeubles.

Les actions des Mines d'Aguilas donnent lieu à un courant d'affaires qui s'accroît de jour en jour.
Riles cotent 550, et sont assurées des la premète année, d'un revenu de près de 25 fr., elles depasseront certainement les cours du Rio-Tinto, u elles n'ont à rémunérer qu'un capital de 30

les chemins sont en défaveur et ont perdu quel-Restancs: le Lyon recule de 22 fr., à 1,703 ; le id de 7 fr. 50 à 1,292.50 ; le Nord de 35 fr. à 3/10 et l'Orléans de 7 fr. 50 à 1,300.

Chronique Locale et de l'Ouest.

NOUVRAU SUCCES DE LA MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR.

D'après une dépêche que nous avons reçue hier soir, notre Musique d'harmonie vient de remporter de nouvelles palmes au concours de Nantes.

Cette fois, les récompenses qu'elle a obtenues consistent en trois prix : une médaille d'argent grand module et deux médailles de vermeil, plus 100 francs en es-

Un tel résultat fait honneur à nos jeunes concitoyens et nous leur adressons avec plaisir toutes nos félicitations.

LE CONCOURS MUSICAL DE NANTES.

Rous extrayons les lignes suivantes d'un article que publie l'Espérance du Peuple, sur la concours de Nantes :

a.... Dès aujourd'hui nous tenons à féliciter toutes les musiques et tous les orphéons que nous avons entendus, de leurs efforts pour bien faire, et à les engager à persister dans l'étude sériouse de l'art musicel, le plus populaire et le plus beau de tous les arts....

» Nous ne pouvons entrer dans aucun examen particulier de chaque concours; on comprendra que, n'ayant pas le don d'ubiquité, il nous ait été impossible d'assister à tous; mais nous pouvons parler du défilé des Musiques dans nos rues, défilé trèsamusant, très-pilloresque et très-réussi à tous les points de vue, excepté cependant au point de vue musical, car il n'était pas rare d'entendre dans la même rue trois Musiques jouer en même temps et chacune, bien entendu, un morceau différent, ce qui produisait un charivari exceptionnel. Peulêtre aurait-on pu éviter cet inconvenient grave en organisant le défilé par bataillons de six ou huit Musiques et en les espaçant de deux ou trois minutes l'une de l'autre; dans chacun de ces bataillons, il y aurait toujours eu une seule Musique à jouer, et au moins, comme cela, elles no se seraient pas nui mutuellement et n'auraient involontairement écorché les oreilles de personne.

» Nous pouvons parler aussi du grand Festival du Jardin-des-Plantes, et, principalement, des deux morceaux joués par 2,000 exécutants, disait l'affiche, mais par beaucoup moins, en réalité.

» Comme toujours, en plein air, l'effet produit au point de vue de la sonorité a été beaucoup moins puissant qu'on ne le supposait. Quant à l'ensemble, il a vraiment été très-satisfaisant, et ce résultat est dù à ce que toutes les grosses caisses battaient la mesure avec une énergie qui eût fait pâlir de rage le général Farre, l'ennemi célèbre de la peau d'ane; sans cette précaution très-judicieuse de faire marquer la mesure par ces utiles instruments, nous aurions certainement assisté, non pas à la confusion des langues, comme dans la Tour de Babel, mais à la confusion des coups de langue..... »

Dans un rapport de M. Lescœur sur l'instruction primaire en Maine-et-Loire, adressé au ministère à la fin de 1881, nous remarquons le passage suivant:

« Il reste encore beaucoup à faire, dans Maine-et-Loire, pour l'organisation pédagogique des écoles.... La préparation des classes est souvent trop sommaire quand elle n'est pas tout à fait oubliée; la leçon de choses est trop peu comprise; les exercices au tableau noir sont trop rares; l'enseignement de l'histoire reste généralement sans profit; celui du dessin est trop négligé; celui du chant n'est bien enseigné qu'à l'école des Récollets de Saumur. »

Les derniers mois de ce paragraphe font l'éloge de l'habile chef de notre musique municipale.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

La semaine dernière, la Chambre a invalide, par 233 voix contre 449, l'élection de M. Pain dans la 2° circonscription de Poitiers (election du 24 août 1881).

Il est bien entendu que M. Pain n'est pas républicain.

Ont vote pour l'invalidation : MM. Benoist, Bury, Alexis Maillé.

Ont voté contre: MM. le comte Durfort de Civrac, le comte de Maillé, de Soland et le comte de Terves.

On écrit de Paris à l'Etoile:

« Mmº Louvet a suivi de bien près son mari dans la tombe.

» Lors de la cérémonie funèbre, à Paris, le catafalque et les degrés de l'autel disparaissaient littéralement sous les couronnes el les bouquets de fleurs. Une foule nombreuse d'amis était venue s'associer à la douleur de cette famille éprouvée. »

Les obsèques de Mª Louvet ont eu lieu-samedi à Saumur, à l'église de Nantilly, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis de la famille.

Une triste cérémonie réunissait samedi soir, à la maison de santé du Pont-Fouchard, les amis d'un jeune homme de 19 ans, M. Frédéric Bedouin, photographe, enlevé à l'affection de ses parents par une longue et cruelle maladie.

Devant une tombe si prématurément ouverte, le cœur se serre, en pensant à ce qu'elle engloutit d'espérances et de bonheur;

aussi la douleur peinte sur tous les visages témoignait - elle hautement des regrets qu'emporte avec lui un jeune homme qui avait su conquérir la sympathie et l'amitié de tous ceux qui le connaissaient.

Comme suprême et dernier adieu, un des amis du défunt prononça, d'une voix émue, le discours suivant

Je crois être l'interprète de vos sentiments douloureux, en adressant, en votre nom et au mien, un dernier adieu a notre excellent ami Frédéric

Bedouin. Les regrets amers et profonds qu'il laisse aujourd'hui montrent assez combieu il était digne de notre affection et de notre estime, ce cher camarade que nous venons de perdre. Fidèlement soumis à sa famille, à laquelle il était si cordialement attaché, respectueux et reconnaissant pour ceux qu'il avait su faire ses amis tout en demeurant ses maîtres, complaisant et aimable pour nous tous, il a toujours été un modèle de douceur et de bonté, en même temps qu'un exemple de travail

Qui pourrait oublier cette gaieté franche et ouverte, ce sourire qui se dégageait comme un parfum, ce visage qui semblait s'épanouir quand on lui demandait un service, cette main qui vous serrait avec tant de bonheur et d'expansion?

Aussi votre concours nombreux sur le bord de cette tombe, votre empressement à l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure, votre douleur et vos larmes, disent bien mieux que mes paroles comment il savait gagner les cœurs.

Pourquoi faut-il que la mort cruelle soit venue briser tant de liens, et dissiper tant d'espérances si bien fondées? Ali! si la santé pouvait être rendue par les vœux, et la vie prolongée par l'amitié, qu'il eût vite triomphé de la maladie, et qu'il eût passé de longs jours parmi nous!

Mais non; ses heures étaient comptées, et nous devions avoir le chagrin de voir s'éteindre, à la fleur de l'âge, une existence qui nous rendait si heureux. Du moins il est mort en faisant son devoir jusqu'à la fin. Il a vécu fidèle aux siens, il a voulu mourir fidèle à Dieu.

Reçois, cher Frédéric, le suprême hommage de l'inviolable attachement de tes amis. Jamais nous ne t'oublierons. Adieu pour le temps, adieu pour la vie; reçois là-haut la récompense d'une vie trop courte, mais si bien remplie.

Qu'il nous soit permis d'adresser, à tous ceux qui ont prodigué leurs soins à notre jeune ami, nos sentiments de profonde reconnaissance, pour les attentions si délicates dont ils n'ont cessé de l'en-

Aux sœurs de Sainte-Anne, dont la sublime abnégation, si bien connue, se manifeste tous les jours au milieu de nous, et dont la vie, toute de sacrifices, se passe à soulager les malheureux malades dont elles sont les anges consolateurs.

Aux honorables medecins, qui, poursuivant sans cesse leur œuvre de dévouement, ont doté notre ville d'une maison de santé où les malades recoivent les soins d'hommes instruits et expérimentés, et sont en même temps entourés de cette sollicitude que savent seules donner nos sœurs hospitalières.

A M. Coué, enfin, dont le dévouement au-dessus de tout éloge n'a pas fait un instant défaut à celui qu'il considérait comme son fils; si, par ses soins attentifs, il n'a pu sauver notre pauvre ami, il a du moins su conquérir une estime et une reconnaissance dignes de son grand cœur et de ses senti-

E. B.

Au concours régional de Nantes (produits agricoles), M. le docteur Maupoint, de Trèves-Cunauli, a obtenu un 3º prix pour les vins rouges.

ANGERS.

Le 2° pontonniers, venant de Poitiers, est rentré à Angers, la 4re colonne avec l'étatmajor, dimanche, la 2º colonne hier lundi. Elles sont arrivées à midi, par les Justices et la rue Volney.

Dès onze heures, hier matin, la foule stationnait au rond-point des Magnolias, attendant les vainqueurs du tir au tonneau et comptant les voir montés, comme il y a trois ans, sur un char tout enguirlandé de feuillage et de fleurs. Il y a eu déception sur ce point, dit l'Union de l'Ouest. La 9º compagnie, à laquelle appartient l'heureux tireur, ne se distinguait des autres que par un nombre plus grand de bonquets au canon des fusils; les chevaux des officiers portaient également des fleurs sur la tête. C'était tout.

Faits divers.

On nous signale une excellente mesure qui vient d'être prise en Alsace-Lorraine, pour combattre efficacement l'ivrognerie.

Dans le but de mettre un frein à l'alcoolisme, M. le directeur de l'arrondissement de Boulay avait adressé à tous les maires de son ressort une circulaire dans laquelle il les invitait à lui envoyer la liste de tous les ivrognes notoires de leur commune. Aujourd'hui ce fonctionnaire a pris un arrêté qui défend à tous les débitants de l'arrondissement de vendre des boissons alcooliques aux personnes portées sur la liste des ivrognes. Les anbergistes en contravention risquent de voir fermer leur établissement

Enfant empoisonné par son père. — Le 7 mai courant, le nommé Christian (Joseph), domestique à Ploordut, canton de Guéméne (Morbihan), a empoisonné sa petite fille, agée de deux ans, avec des allumettes phosphoriques.

Après s'être procuré deux petits gâteaux et les avoir divisés en plusieurs parties, ce malheureux y a ajouté du phosphore qu'il a gratté sur des allumettes chimiques, puis il les a fait manger à sa petite fille pendant que sa femme était à la messe ; la victime est morte vers les quatre heures du soir, après avoir souffert des douleurs atroces.

Ce père dénaturé qui avait déjà tenté d'étrangler sa fille à l'aide de ses mains, alors qu'elle n'était âgée que de 45 jours, prétend n'avoir été poussé à consommer son crime que par un sentiment de jalousie contre sa (Journal de Pontivy.)

On s'entretient beaucoup en ce moment de la constitution prochaine d'une société, appelée Compagnie Générale de Correspondance aux Chemins de Fer, dont l'émission s'ouvre le 25 courant.

Cette société vient combler une lacune considérable qui portait jusqu'à ce jour un grand préjudice au commerce et à l'industrie, ainsi qu'aux Compagnies de chemins

Le but de cette société est de parer aux inconvenients actuels provenant de l'encombrement des gares, et d'offrir au commerce et à l'industrie des moyens plus rapides d'enlèvement et de livraison des marchandises, en un mot, de faciliter les transactions commerciales, en créant dans les principaux centres commerciaux:

1º Des magasins généraux et des entrepôts, contigus et raccordés aux gares par voies ferrées;

2º Un service régulier de camionnage et de factage à domicile, fortement constitué en matériel et cavalerie, et capable de satisfaire à tous les besoins;

3º Quelques grands docks spéciaux pour l'importation des matières premières, pour lesquelles nous sommes tributaires de l'étranger et qui, par ce moyen, pourraient être directement importées des lieux d'origine, à des conditions exceptionnelles.

Les garanties de cette société sont de premier ordre. Elles consistent en ce que le capital social sera toujours représenté par l'effectif, tant en matériel qu'en cavalerie, par des entrepôts magasins généraux, et par des terrains dont l'emplacement, à proximité des gares, est une sure garantie de plus-value considérable et un gage foncier des plus solides.

Il est à remarquer que cette société, par une innovation inattendue et sans précédents, fait elle-même directement son émission, ce qui lui permet d'offrir au public ses titres sans aucune majoration.

En résumé, cette société a reçu les encouragements des Compagnies de chemins de fer et des hommes les plus compétents en la matière, et le public voudra certainement s'associer à une entreprise qui répond aux besoins les plus immédiats de notre commerce et qui sera pour le capitaliste un placement de tout repes.

L'industrie en France est encore trop gênée dans son libre développement. Il convient de lui assurer la célérité et la régularité dans les opérations de chargement et de déchargement.

Il est de l'intérêt du capital français de soutenir énergiquement cette entreprise, car il en tirera honneur et profits légitimes.

NOUVELLES LOCALES.

DEUX TAUREAUX ENRAGES.

Le sieur Landreau, fermier au Vaudelnay, vient de faire abattre deux jeunes taureauxatteintsd'hydrophobie, lesquels avaient été mordus par un chien de garde atteint de la rage et disparu depuis quelque temps de la maison.

M. Gautier, vétérinaire à Doué, a constaté la maladie. On ignore si le chien n'a pas fait d'autres ravages dans la ferme.

Parnay. - La femme Esnault, journalière à Parnay, âgée de 42 ans, a été trouvée noyée au bord de la Loire, où elle venait de laver du linge. Cette femme était atteinte d'épilepsie, et c'est dans un accès de cette terrible maladie qu'elle est tombée à l'eau.

CORRESPONDANCE

AUX CHEMINS DE FER

Pour les transports à grande et à petite vitesse CAMIONNAGE, ENTREPOTS, MAGASINS GENERAUX

Société anonyme au capital de 25 Millions de francs

DIVISÉ EN 50,000 ACTIONS DE 500 FRANCS pouvant être porte à 50 Millions de francs.

Statuts recus par M. DUFOUR, notaire à Paris.

Siège social: 8 bis, rue de Châteaudun, PARIS.

COMITÉ D'INITIATIVE

PRESIDENT : M. Émile LEVEL, ingénieur. MEMBRES:

MM. Auguste Decamps, de la Maison de Camionnage Glaize, Decamps et Cie à Toulouse, correspondant des Chemins de fer d'Orléans

S. de HEREDIA.

DESPAUX, Industriel, Juge au Tribunal de Commerce.

FAURIE (Henri), propriétaire.

Fourne, Correspondant des Chemins de fer du Nord, à Tourcoing-Roubaix.

LINGET, Avocat, Ingénieur civil des Mines. Comte RAPP DE DANTZIG.

Le Conseil d'Administration sera nommé par les Actionnaires de la Société réunis en Assemblée Géné-

ART. 2 DES STATUTS.

La Société a pour objet :

1º L'établissement et l'exploitation de tous services de camionnage, factage et correspondance aux chemins de fer français.

2º L'établissement et l'exploitation, particulièrement dans le voisinage des gares, de tous entre-pôts, magasins généraux et Salles de ventes pu-bliques.

3º Toutes opérations industrielles et commerciales se rattachant aux services ci-dessus, toutes opérations de douane, d'importation et d'ex-

EMISSION De 47.500 Actions de 500 Fr.

Sur les 375 francs restants, 125 francs devront

être verses deux mois après la constitution definitive de la Société, le complément ne sera appelé que successivement et selon les besoinss de l'entreprise, sur décision du Conseil d'Administration publiée au moins deux mois à l'avance

Les Actions pourront après la libération de 250 francs être converlies en titres au porteur par délibération de l'Assemblée Générale.

La Souscription sera ouverte le 25 Mai 1882 A PARIS:

AU SIEGE SOCIAL DE LA COMPAGNIE, 8 bis, rue de Châteaudun, 8 bis

DANS LES DÉPARTEMENTS:

Chez tous les banquiers correspondants Et notamment chez

M. CHAUMIER, agent de change à Angers, qui tient les Statuts de la Société à la disposition du public.

On peut souscrire des à présent par correspondance.

Les demandes qui parviendront avant le 25 mai seront irreductibles.

La Cote officielle sera demandée.

CREDIT HYPOTHECAIRE (200 ANNÉE) PRETS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. Rejou et Cie, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

LES CHEMNERS ne fument plus ante ingénieur à Béziers (Hérault), hreveté en Pres de l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis le l'en prix de puis l'en prix de puis le l'en prix de puis le l'en prix de puis le l'en prix de puis l'en prix de l'en prix de l'en prix de l'en prix de l'en

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Hontrepil.

| DEPARTS DE SAUMUR 6 h. — matin. 8 25 — | A POITIERS 10 h. 31 matin. A ANGE |
|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| 11 15 — 1 17 soir. 4 55 — | 7 39 solr. 11 b. 12 min |
| 7 .50 — | 11 48 _ 9 10 |
| DÉPARTS DE POITIERS 5 h. 50 matin, 18 35 — 2 15 soir. | A MONTREUIL A SAUMO 5 17 soir. 9 b. 53 main. |

6 45 - 110 47 Il y a, en outro, un train venant d'Angers et par Montreuil à 7 h. 10 main, arrivant à Saumur à 7 h.

P. GODET, propriétaire-gérant.

| COURS DE | LA BOUF | SE DE | PARIS | DU 22 | MAI | 1882. |
|----------|-----------------------------------|-------|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------|
| | | | | | | 7.00 |
| | and the second of the same of the | | | the same of the last of the la | THE REAL PROPERTY. | |

| waters ar comprant. | Dernier cours. | Clôtur préc ^t | | 1" - 1 | Valeurs au comptant | Dernier, | Clôtur° préc ^{te} | | Valeurs au comptant. | Dernie cours. | | |
|--------------------------------------|-------------------|-----------------------------|-------|-----------|-------------------------------------------|------------------|-------------------------------|------|--------------------------------------------------------------------|------------------|------------------------------|---------------|
| 3 %. amortissable. | 83 90 84 20 | 83 8 84 1 | | 9 | | 1325 » | 2135 1302 50 | 0 | OBLIGATIONS | mhi Na a-s | n men Ionjan | Life (1) |
| 3 % amortissable nouveau 4 1/2 % 5 % | 112 | 112 | 5 p | u a | Compagnie parisienne du Gaz. | | 802 50 t 1035 » 2760 » | 2 | Dép. de la Seine, emprunt 1857 Obligations foncières 1877 | 236 | 235 r |))) ((a) |
| Obligations du Trésor nouvelles | | 520 523 5550 | D 02 | 8 | G. gen. Transatlantique OBLIGATIONS. | | 540 » " | | Obligations communales 1879. Obligat. foncières 1879 3 % Est | 439 5 | 5 444 0 439 50 2 379 2 | r , |
| Comptoir d'escompte | 1045 m | 1040 | r » | b. | Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | | 505 | i di | Midi | 978 379 7 | 376 50 5 379 75 | |
| Est | 570 x | 43577 | D D D | 2 2 | - 1865, 4 % - 1869, 3 % - 1871, 3 % | 400 ii 394 50 | 518 » 402 » » 394 50 » | 2 | Orléans Ouest Paris-Lyon-Méditerranée | 377 | 375 25 377-78 | |
| Paris-Lyon-Méditerranée | 1720 . 1275 . | 1710 1295 | 3) 3 | D. | - 1875, 4 % - 1876, 4 % | 512 510 | 510 50 ° | | Paris-Bourbonnais | | 376 x 565 x | , מ |

GARE DE SAUMUR

CHEMIN DE FER D'ORLEANS. DEPARTS DE SAUMUR VERS ANG

des der mandai lion un dant à 80D5; pas poi désastr La (energi

majori

Par

combi

Lec

et une

tre de

redou

Say.

M.

chevil

me pi

n'y a

moin

falle

des 5

M. de

lête

MD

q,⁶

alle

der

lue flei

| 3 | heures | 8 | minutes | du matin | express-poste. |
|----|----------|----|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| 6 | _ | 45 | - | _ | (S'arrata 1 |
| 8 | 10 -60 | 56 | 1 24 1 | Bulletin | (s'arrête à Angen) omnibus-mixta |
| 1. | 210 70 | 25 | na Role | soir, | winds-mix(9 |
| 3 | - | 32 | | A STATE OF THE PARTY OF THE PAR | express. |
| 7 | 1073 | 15 | 4 5 110 1 | MAN WORLD | omnibus |
| 0 | | 37 | X 01 1 1 1 1 | 1/12/12/1 | (s'arrête à Angers) |
| | WP-081 | | | SAUMUR | VERS TOURS |
| 3 | heures | 26 | minutes | du matin | direct-mixte. |
| 8 | - | 21 | 1300 | DOT HER | omnibus. |
| 9 | 115 13 1 | 43 | ed lent | 19 6 20 4 18 8 | express. |
| 2 | il dan | 40 | 01011 | soir, | omnibus-min |

express poste. Le train partant d'Angers à 5 heures à 5 du soir sais voix.

Etudes de Me HENRY LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, nº 28, et de Mº DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

A VENDRE

SUB LICITATION .

En cinq lots, En l'étude et par le ministère de Mo DEGREZ, notaire à Saint-Clémentdes-Levees, DIVERS

Consistant en : bâtiments, terres, vignes et fruitiers,

Commune de Chenehutte-les-Tuffeaux, Dépendant de la succession de la dame Vrain-Lemoine.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche onze juin mil huit cent quatre-

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, qu'en vertu d'un jugement rendu contradictoirement par le tribunel civil de Saumur, le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-deux. enregistré,

Et aux requête, poursuites et dili-

gences do: 1º M. Louis Vrain, père, cultiva-teur, demeurant à Chenehutte-les-

2º M. Auguste Vrain, soldat du gé-

nie, en garnison à Angers; 3° M. Baptiste Challopin, cultivateur à Virenolle, commune de Saint-Hilaire, au nom et comme administrateur spécial des biens des mineurs Jean et Alexandre Vrain, fonction à laquelle il a été nommé par le jugement sus-enonce;

Ayant pour avoué constitué Me Henry Lecoy, exercant près le tribunal civil de Saumur, y demeurant, rue

Dacier, n° 28;
En présence, ou lui dûment appelé, de M. Louis Vrain, fils, charron, demeurant à Préban, commune de Che-

nehutte-les-Tuffeaux, Ayant pour avous constitué M. Le Ray, exerçant près le tribunal civil de

Saumur, demeurant dite ville, rue du Marché Noir; Il sera, le dimanche onze juin mil-huit cent quelle huit cent quatre-vingt-deux, à midi-précis, en l'étude et per le ministère de Me Degrez, notaire à Saint-Clément-des-Levées, commis à cet effet par le jugement sus-daté, procédé à la vente sur licitation en cinq lots, au plus

offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux, et après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, des immeubles ci-après, dépendant de la succession de la dame Vrain-Lemoine.

DESIGNATION.

1er Lor.

1º Un logement, composé d'une chambre habitable à cheminée, un cellier, grenier au-dessus de ce cellier, cour commune avec Louis Vrain veuve Bompois et autres, joignant au levant et au couchant Florent Bompois et veuve Breton, au midi Vincent Gasnault:

2º Une portion de jardin, d'une contenance de quatre ares environ, joignant au midi la cour commune cidessus, au levant et au couchant Florent Bompois et autres, et au nord la route de Gennes à Saumur;

Le tout porté au plan cadastral de la commune de Chenehutte-les-Tuffeaux, sous les numéros 920 et 926 de la section A;

ne portion de luisette servant actuellement de port pour déposer le tuffeau, d'une contenance de soixante-quinze centiares environ, joignant au midi la route, et au nord la Loire, comprise au cadastre de la même commune sous le numéro 927, dile section A.

Ces immeubles sont situés au lieu dit Preban, commune de Chenehutteles-Tuffeaux.

Sur la mise à prix de cinq cents francs, ci.....

2. Lot.

Vingt-huit ares trente centiares plantés de vigne et rangées, situés aux Sameaux, commune de Chenehutte-les-Tuffeaux, compris au cadastre sous les numeros 1165, 1166 et 1167, section A, joignant au nord Florent Guiard, au levant et au midi Lemoine, et au couchant Pierre Gasnault.

Mise à prix, cinq cents francs, ci..... 500 »

3. Lor.

Cinquante ares qualrevingt-sept centiares, en partie plantés de vigne et de fruitiers, situés au lieu dit le Champ - des - Brondes, commune de Chenehutteles-Tuffcaux, portés au cadastre de ladite commune sous les numéros 1102,

(301) A reporter ... 1.000 »

Report... 1.000 > 1103 et 1104 P, section A; et joignant au nord le chemin des Loges, au levant Louis Vrain, au midi le grand chemin de Saumur,

et au couchant M. Mau-Sur la mise à prix de onze cents francs, ci.... 1.100 »

4. LOT.

Vingt-trois ares environ de terre en partie plantés de vigne, situés aux Rayonneries, commune de Che-nehutte-les-Tuffeaux, portés au plan cadastral sous les numéros 845 p et 1023 p, section A, et joignant au nord Pierre Saillant, au levant Louis Lemoine, au couchant un chemin et la portion ci-après, formant le 5º tot, et au nord Louis

Sur la mise à prix de quatre cents francs, ci.... 400 »

50 ET DERNIER LOT. Trente - sept ares cinquante centiares de bois châteigueraie situés aux Rayonneries, dite commune de Chenehuite - les - Tuffeaux, portés au cadastre sous les numéros 845 p et 1023 P, section A, joignant au nord et au couchant Saillant, au levant un petit chemin et la partie formant le 4º lot ci-dessus, et au

midi Louis Vrain. Sur la mise à prix de trois cents francs, ci.....

Total des mises à prix,

Pour les renseignements, s'adres-

1º A Me Lecoy, avoué poursuivant, à Saumur, rue Dacier, nº 28; 2º A M. LE RAY, avoue co-licitant.

à Saumur, rue du Marché-Noir; 3° Et à M. Degrez, notaire à Saint-Glément-des-Levées, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Fait et rédigé, le présent extrait, par l'avoué poursuivant la vente, sous-

H. LECOY.

Enregistré à Saumur, le mai mil huit cent quatre-vingt-deux, folio , case . Recu un franc quatre-vingt-huit centimes , décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

A VENDRE

PRÉSENTEMENT

Waisons A Beaulleu, commune de

Dampierre. S'adresser à M. Joseph Schretten-THALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

AVENDRE

Tapisseries anciennes d'Aubusson ET DES GOBELINS.

S'adresser maison Chauver, à Varrains.

A VENDRE

UN CHEVAL bai, âgé de 4 ans, taille 1 57, très-doux, se montant et s'attelant très-bien ; UNE VOITURE Duc à canote avec a volonte; HARNAIS COMPLET; le tout presque neuf.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Une JUMENT 3/4 sang, 4 ans. S'adresser à M. Le Pelletien, à Salvert (Neuillé).

VENDRE

Prairies artificielles S'adresser à M. RIVAUD, à Saumur.

MAISON A LOUER

PRESENTEMENT Champ-de-Foire, nº 4.

S'adresser à M. SARGET.

Chirurgien - Dentiste de Londres,

J.-A. FRESCO

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse-dentaire, rue Saint-Jean, no 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.

Cabinet à Angers, 26, rue Lenop-

A dent de DR SUITE Pour cause de santé,

FONDS DE BOULANGE à la p Bien achalandé S'adresser au bureau du journal

COMPTABLE actif, travaller de for expéditionner, connaissant les dires branches de comptabilité, désire emploi.

S'adresser à Coulon-Gabon, de dans Sablonnière, Saumur. (209) mond



IL FAUT LIRE

JOURNAL DU DIMANGE RECUEIL LITTERAIRE ILLUSTAE Plus Qui paraît toutes les Semains

LE CADAVRE DE L'OSERI 37

Par Octave FERÉ AVEC ILLUSTRATIONS DE DÉSANDA et va paraitre très-prochainement

LE COMBAT DE LAVI Par Henri RIVIÈRE

SUIVI DE UNE PROMENADI DANS L'AFRIQUE CENTRALE Par Henri CERMOISE

10° LE NUMERO DE 16 PAGES IN-F ABONNEMENTS:

PARIS: 1 an, 6 fr.; 6 mois, 3 fr.; 6

NOTA. - La collection se conte actuellement de 47 volume conte les ouvrages des meilleurs crim contemporains.

BURKAUX, place Saint-André-des Arts, 11, à PARIS.

Saumur, imprimerie P. Goden